

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix janvier à 20h00, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le cinq janvier deux mil onze, se sont réunis sous la présidence de Marie-Annick GUERCHE, Maire.

**1- Création d'un restaurant et d'un logement locatif - Lancement d'une nouvelle consultation.**

Le conseil municipal par 9 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

- DECIDE de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général la consultation ayant pris fin le 31 décembre dernier,
- CHARGE Madame le Maire de lancer une nouvelle consultation avec pour fondement le projet revu financièrement à la baisse,
- CHARGE Madame le Maire de solliciter une subvention auprès de M. Jacky LE MENN, sénateur d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre des fonds parlementaires

**2- Amendes de police (Dotation 2010 – Programme 2011).**

Le conseil municipal par 12 voix pour et 1 abstention :

- DECIDE, dans la mesure où aucun des travaux projetés pour 2011 ne puisse bénéficier d'une prise en charge au titre des amendes de police, de ne pas donner suite à ce courrier en ne formulant pas de demande de subvention.

**Questions diverses :**

De manière unanime, le conseil municipal approuve l'introduction d'une étude visant la réalisation d'un rond point à proximité du lotissement communal « Le Belvend ».